

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Synthèse LEGTA E. HERRIOT 01600 MISERIEUX

QUESTION 5 :

- Doit-on parler de matières, alors que des notions plus larges ou transversales sont utilisées : module dans l'enseignement agricole par exemple ?
- Le français (lire, dire, écrire) est le socle et doit le rester, de tout enseignement long. Il est discriminant dans la poursuite d'étude. Même si la société actuelle entérine le manque de maîtrise en français (slogans, SMS, publicité) et que l'on emmène beaucoup plus de monde d'une même classe d'âge au bac, le français doit rester prioritaire. L'image (vidéo, photocopie) prend de plus en plus de place dans la pédagogie.
- L'école est hypocrite quant à sa mission d'insertion : les jeunes rêvent de niveau d'instruction et de métiers, l'école ne s'adapte pas au public accueilli et donne l'illusion que tout le monde peut prétendre à un métier valorisant et bien rémunéré. 80% d'élèves au bac, c'est une utopie !
- Ne doit-on pas alléger les programmes (malgré les querelles des chaires) afin de ne pas «gaver» les jeunes de connaissances ?
- Le rôle confié aux parents :
L'aide qu'ils peuvent apporter tient à la construction du jeune et à son engagement dans sa vie d'élève. Si l'école pour les jeunes et de nombreux parents est le reflet de la société de consommation, on peut prendre, laisser, critiquer et remettre en cause.
- les programmes doivent être allégés et rendus moins hermétiques aux parents. L'école doit rester axer sur l'ouverture d'esprit et un niveau d'instruction correct.
- Un système alternatif doit être trouvé (comme les maisons familiales et rurales) : petites structures, suivi des élèves hors du cadre scolaire, confiance et responsabilités des formateurs, pouvoir décentralisé. L'apprentissage fonctionne un peu sur le même système avec comme finalité un métier.

QUESTION 8 :

- En lycée agricole avec le AED, et ailleurs avec les TPE, l'élève « entre en projet » et se rend acteur de sa formation. Ainsi le jeune adapte (transversalité aux matières et aux programmes) sa recherche personnelle.
- l'école doit permettre de travailler ensemble et en dehors :
 - l'internat est une solution d'aide pour certains.
 - L'enseignant doit être disponible hors du cadre classe ;
 - L'élève doit être autonome dans son travail au lycée. Pour cela le respect des règles, des normes, l'explication de ces règles au jeune, l'acquisition de méthodes de travail doivent se faire dès le primaire.
- L'école ne doit pas former à un emploi mais doit permettre aux jeunes de se préparer à des adaptations : changement de travail, mobilité, etc. Or les élèves rêvent d'un métier dès leur sortie de l'école et d'un premier emploi.

Les études vont être de plus en plus longues (LMD) sans toutefois qu'il y ait du travail « rêvé » pour tous.

Les jeunes rêvent d'un avenir et ne sont plus acteurs.

QUESTION 15 :

- Les règles à respecter ne peuvent pas toutes être écrites, on passe à côté de certaines fautes, c'est un cadre (le règlement intérieur) non modulable et permettant des divergences d'interprétation.
- L'autorité de l'enseignant doit être restaurée :
 - dans sa classe, il amène le savoir, il a une fonction il doit gérer sa classe.
 - Face au jeune qui lui conteste cette autorité
 - Face aux parents d'élèves
 - En évitant de le jeter dans la fosse aux lions : « jeunes capetiens » en lycée de banlieue, « liste supplémentaire » directement dans les ZEP sans formation.
 - En étant intransigeant sur le respect des jeunes entre eux et entre jeunes et adultes.
- L'autorité du chef d'établissement doit pouvoir s'exercer, face à un jeune, face à un enseignant. (Décentralisation du pouvoir ? Responsabilisation et autonomie de prise de décision ?)